

Réunion du 5 septembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Olivier BITZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur :

Madame Chantal JEANPERT

**N° CP/2016/402 - Maintien des enfants dans les familles - 4214
Proposition d'approbation du projet de convention de
partenariat à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la
Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole
et l'Association Aide et Intervention à Domicile relative
aux mesures d'intervention à domicile des techniciens de
l'intervention sociale et familiale (TISF) et des Accompagnants
Educatifs et Sociaux (AES).**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président,

- approuve la mise en œuvre opérationnelle et partenariale du dispositif d'intervention à domicile,
- approuve les termes du projet de convention de partenariat à conclure dont copie est jointe à la présente délibération,
- autorise le Président à signer cette convention de partenariat.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160905-lmc1102588-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/09/16